

Berne, le 13 Février 1882 ⁴⁴⁴ 6 h 45
soir

(reue le 14 au matin.)

Le Conseil Fédéral n'est pas d'accord pour descendre sur les vins au dessous de quatre francs. un pareil sacrifice ne pourrait pas être arraché qu'à la dernière extrémité et seulement si d'une part nous obtenions satisfaction complète sur broderies 4 f (d. no. r. de. can.?) Suisse et d'autre part si nous obtenions par un tarif se basant sur laines et cuirs à l'entrée en Suisse de quoi rendre à nos finances ce qu'elles attendaient des vins et ce qui leur est d'ailleurs indispensable. Du reste, nous sommes d'accord avec mode de procéder que vous proposez. Lettre partira demain. Conseil Fédéral.

Bavière

